

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PAYS VERT

LICENCE SPORTIVE OU CULTURELLE 2020/2021

Toujours soucieux d'améliorer votre quotidien, la prestation pour alléger le coût des licences sportives et culturelles de vos enfants est reconduite pour l'année 2020/2021.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Une participation par an (saison 2020/2021) pour les enfants à charge de 3 à 19 ans inclus
- L'aide sera calculée en fonction du quotient familial, avec une prise en compte maximale de 150,00 €

DOCUMENTS A FOURNIR

- Facture mentionnant : le montant, les nom et prénom de l'enfant
- Avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018

Inscriptions jusqu'au 27 Novembre 2020

– soit par mail (cos.aurillac@wanadoo.fr)

- soit au C.O.S. sur Rendez-Vous (04.71.48.45.62.)
(du Lundi au Jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h - Vendredi de 9 h à 11 h)